DEPARTEMENT DE L'ARIEGE

REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE
DE
V I R A
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50
Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 15 décembre 2011

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 13 décembre 2011 convoquée le 5 décembre 2011

Présents *: Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Pierre BRICOUT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET*
Absents *: Dominique JALLIER*
Pouvoir *: Dominique JALLIER à Jean-François SPRIET*
Secrétaire de séance *: Jean-Louis CLAUZET*

Approbation du compte rendu de la réunion du

Le compte rendu de la réunion du 8 novembre 2011 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués

Communauté de communes par Jean-Louis :

- Quelques ajustements budgétaires à la marge – confirmation des conséquences de la réforme de la taxe professionnelle à savoir que l'assiette principale des taxes de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes devient la taxe d'habitation. Il faudra en tenir compte pour l'avenir.
- Le nouveau technicien a décidé de ne pas poursuivre au-delà de sa période d'essai. Un recrutement est lancé
- Les implantations continuent sur le parc d'activité (Super U, Mac Do, boutiques diverses, Aria…)
- Ecole de musique : 95 personnes

SIVOM

- Rencontre avec la nouvelle inspectrice d'académie. La première impression n'est pas mauvaise et elle se déclare impressionnée par le fonctionnement du RPI (qualité des écoles, bonne entente…)
    - Le nombre d'élèves est toujours limite, mais les effectifs ne sont pas les seuls critères pris en compte pour le maintien des postes.
    - Il faudra, néanmoins, supprimer en Ariège 17 postes nets en 2012 (donc 20 postes car il y aura 3 créations). Elle suivra les instructions du ministère tout en essayant de ne pas prendre de décisions *irréversibles*.
- Budget du SIVOM : hors exceptionnel (très positif) les 3 budgets sont équilibrés.
- Des problèmes de transport que la présidente cherche à régler avec le transporteur (Barbe) et le Conseil Général.

SMECTOM
Réunion consacrée à quelques ajustements budgétaires, à une large présentation technique (où il apparaît que le volume des déchets est nettement plus important en Ariège que pour la moyenne nationale – en partie en raison de volumes très importants en déchet vert), et à l'élection d'un nouveau membre au conseil.

Délibérations :

1. Délibération sur l'annulation de notre convention de médecine préventive avec le SMPA et la signature d'une nouvelle convention avec le CG09 (suite dissolution du SMPA) – le coût pour la commune sera constant.
2. Délibération modificative (DM) du compte 23 (travaux en cours) au compte 21 (immobilisations corporelles) pour 28300 € (toiture plus électricité)
3. Délibération autorisant le maire à signer un contrat d'assurance Risques Statutaires avec la SMACL. Il s'agit de la suite de la radiation de Groupama. Le coût pour la commune sera pratiquement identique au coût 2011.

Ces trois délibérations sont prises à l'unanimité.

Calendrier des réunions du conseil en 2012

Le calendrier est défini en tenant compte des échéances électorales 2012 à savoir :
Présidentielles : 22 avril et 6 mai.
Législatives : 10 juin et 17 juin.

Les dates indicatives retenues sont :

17 janvier	10 juillet
21 février	11 septembre
20 mars	16 octobre
17 avril	13 novembre
5 juin	11 décembre

Questions diverses :

- Nous avons bien reçu la dotation du fonds national de la taxe professionnelle pour 2010 (6819 €). Nous devrions également recevoir, avant la fin de l'année, le montant 2011. La dotation 2012 sera ensuite payée dans l'année.
- Prêt travaux 2012. les rumeurs montrent qu'il y a certaines difficultés pour obtenir des prêts en raison des problèmes de trésorerie des banques.
  Le Crédit Agricole, contacté, de devrait pas faire de difficultés pour un prêt à la commune en 2012.
- Le contrat de maîtrise d'œuvre a été résigné (suite à l'annulation de l'appel à concurrence)
- Le Conseil Régional a confirmé le versement de la première tranche de la subvention aménagement accessibilité (versement en attente)
- La réfection du plafond de la salle polyvalente a été faite ainsi que la pose des tuiles ventilées (avec ouverture des plaques Eternit)/
- Informations sur la réforme de la réglementation sur les enseignes
- Les informations sur les personnes âgées et les nouveaux arrivants ont été transmises au comité des fêtes (pour cadeaux de fin année et réunion accueil)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.